



**ASSOCIATION DES MAIRES
DE L'ISERE**

**51^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL
28 JUIN 2008
GRENOBLE**

**Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil général
Madame, Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Maire de Grenoble, qui nous
accueille,
Monsieur le Président de la Métro,
Monsieur le Président Honoraire de notre
Association,
Mesdames, Messieurs les autorités civiles
et militaires,
Mesdames, Messieurs les Elus régionaux,
départementaux, locaux,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,
Chers Amis !**

J'ai le plaisir d'accueillir, dans cette enceinte, la très imposante représentation des élus isérois avec, mes chers collègues, un constat édifiant : le vent du renouvellement a réellement soufflé sur nos villes et villages en mars dernier.

Deux tendances sont à souligner.

Jamais, autant d'élus sortants n'auront souhaité cesser leur engagement en fin de mandat, confirmant la lourdeur, de plus en plus marquée, de la tâche.

A l'inverse, jamais autant de candidats n'auront sollicité les suffrages de leurs concitoyens, soulignant combien l'attractivité de la fonction demeure.

Renouvellement en mars, et renouvellements en mai et juin avec l'élection de vos instances : notre Comité directeur et notre Bureau.

Je tiens à souligner votre profond sens civique et votre total soutien.

Sens civique que nous avons beaucoup apprécié puisque, dans les délais impartis, près de 80 % des communes et communautés ont transmis leur bulletin de vote.

Quant à la liste que nous vous avons proposée, elle a recueilli plus de 94 % des suffrages exprimés.

Nous avons bien entendu certaines suggestions, en matière de désignation des candidats par exemple, confirmant la proposition que j'avais exprimée avant les élections, à savoir : mettre en chantier le toilettage de nos statuts.

Depuis le 9 juin, vos représentants à la tête de l'Association des Maires de l'Isère sont en place, et je tiens, pour commencer à vous les présenter.

Cinq vice-présidents m'entourent : **Roger Porcheron** (vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois), **Andrée Rabilloud** (maire de Saint Agnin sur Bion), **Christian Coigné** (maire de Sassenage) **Yannick Neuder** (maire de Saint Etienne de Saint Geoirs), **Michel Rival** (vice-président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère).

Notre trésorier demeure Serge Perrier (maire de Vatilieu), **épaulé, comme trésorier adjoint, par Jean-Michel Bouclans** (maire de Sainte Marie d'Alloix).

Notre secrétaire est Jérôme Safar (adjoint à Grenoble).

Trois membres complètent le Bureau : **Jean-Michel Revol** (maire de Saint-Marcellin), **Laurence Théry** (maire du Touvet), **et Jean Picchioni** (vice-président de la Communauté de communes du Grésivaudan).

A ces douze membres, s'ajoutent vingt et un autre élus pour former notre Comité directeur, il s'agit de Marie-Noëlle Battistel (présidente de la Communauté de communes du Pays de Corps), **Yannick Boulard** (vice-président de la Métro), **Francis Charvet** (président de la Communauté de communes du Pays Roussillonnais), **Marie-Jeanne Chesneau** (maire de Charantonay), **Patrick Curtaud** (adjoint à Vienne), **Gilbert Durand** (maire de Salagnon), **René-Xavier Faivre-Pierret** (vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), **Bernard Gillet** (vice-président de la Communauté de communes du Pays de Chambaran), **Dominique Giraud** (adjointe à Salaise sur Sanne), **Guy Hugueville** (maire de Jardin), **Claude Nicaise** (maire de Pact), **Marie-Lise Perrin** (adjointe à Morestel), **Christian Pichoud** (maire du Fréney

d'Oisans), **Hélène Poulain** (maire de Saint-Hilaire de Brens), **Mireille Quaix** (adjointe à Corenc), **Christian Rey** (maire de Diémoz), **Alain Richit** (maire de La Tour du Pin), **André Salvetti** (maire de Bourg d'Oisans), **Brigitte Sorrel** (maire de La Flachère), **Joël Soulard** (adjoint à Saint-Blaise du Buis), **Gilles Strappazon** (vice-président de la Communauté de communes du Sud Grenoblois).

Nous voilà bien armés pour assurer nos missions, et avec un atout d'exception, à savoir : les avancées essentielles accomplies durant notre précédent mandat. Les nouveaux élus doivent les connaître, j'en énoncerai quatre.

Premièrement, l'acquisition de nos locaux situés 1 place Pasteur, permettant ainsi, et pour la toute première fois de notre

histoire, d'être propriétaires de notre siège, et très bien installés.

Deuxièmement, sous l'autorité éclairée de notre trésorier Serge Perrier, nous avons adopté des règles comptables et de gestion proches de celles d'une entreprise, avec une approche budgétaire analytique, un suivi actif de la trésorerie, et le recours à un commissaire aux comptes.

Troisième avancée décisive : la professionnalisation de notre équipe de collaboratrices. Nous avons négocié des départs et nous pouvons, maintenant, nous appuyer sur une équipe formée, motivée, très opérationnelle, qui est au service des élus que vous êtes.

Quatrième et dernière avancée décisive : la mise en œuvre de la compétence formation,

demandée par beaucoup d'entre vous, et qui rencontre un très grand succès, sous l'autorité personnelle de notre directrice.

J'ajouterai, pour conclure sur ce chapitre des avancées décisives, combien nous avons su réaliser des budgets hardis, assurant sur cinq ans la prise en compte des charges de propriété, et permettant, comme prévu dès 2009, de retrouver une véritable sérénité budgétaire.

Cette sérénité budgétaire sera assurée notamment par des partenariats financiers, initiative inédite, osée et gagnante. Je salue nos partenaires privilégiés en les remerciant : le Conseil général de l'Isère, Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, La Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, Réseau Ferré de France, Groupama, ERDF-GrDF, Gaz de France, et France Télécom.

Un bref retour maintenant sur l'année écoulée. Vous trouverez, dans le numéro spécial Congrès de La Mairie Magazine, classé dans la pochette qui vous est offerte, le détail de nos activités.

Je vous rappelle simplement nos quatre missions principales.

L'information, d'abord assurée au quotidien avec la réponse à vos questions juridiques, administratives, règlementaires.

La diffusion tous les deux mois de La Lettre aux Elus.

La publication, chaque trimestre, de La Mairie Magazine. J'invite d'ailleurs les maires à abonner tous leurs élus municipaux car, en un seul numéro, ils retrouvent de multiples informations, des

exemples de réalisations iséroises inédites, des idées pour bien assurer leur mandat.

Je n'oublie pas pour autant les réunions décentralisées, notre Congrès, la Rencontre des intercommunalités iséroises.

La compétence « formation » vient compléter l'information, avec des modules s'appuyant sur les personnes les plus compétentes dans leur domaine : services de l'Etat, personnels territoriaux, bureaux d'étude, organismes privés.

Chaque maire et chaque président de communauté a reçu notre catalogue de formations 2008, et vous êtes déjà nombreux à avoir puisé le module qui vous intéressait.

Au-delà de nos propositions de base, je rappelle que nous sommes ouverts à des réponses « sur mesure ». Ainsi, tout récemment, une commune a obtenu

satisfaction avec une proposition de formation sur site, un samedi, pour 20 personnes.

La compétence « représentation » nous mobilise également en ce moment, puisque nous devons désigner des élus pour siéger dans plus de 200 commissions. Du loup à la Dotation Globale d'Equipement, de la grippe aviaire à la Dotation de Développement Rural, en passant par l'éducation, la sécurité, la santé..., voilà quelques-unes des commissions pour lesquelles nous sollicitons certains d'entre vous.

Enfin, quatrième compétence, l'engagement de l'Association des Maires de l'Isère aux côtés de partenaires dans différentes réflexions : la sécurité routière avec les services de l'Etat, l'évolution du

mode d'attribution des subventions avec le Conseil général, le concours « Dessine-moi ta commune », proposé par l'Association des Maires de France dans le cadre de son centenaire. A ce sujet, je tiens à renouveler mes félicitations à l'attention des écoles iséroises qui ont participé au concours et, tout particulièrement, aux trois premiers prix : la classe lauréate : Saint Christophe sur Guiers, rejointe sur le podium par La Chapelle du Bard et Pact.

L'Association des Maires de l'Isère, au quotidien, ce sont trois collaboratrices : Emmanuelle Rivière, Directrice et responsable de l'activité formation, Nadège Bouchery, assistante administrative et comptable, Elisabeth Gagnaire, chargée de répondre à vos questions, de la mise à jour du site Internet et de la communication.

2008 s'est engagée avec un ensemble d'objectifs prioritaires.

Tout d'abord, vous accompagner dans votre quotidien. Les premières séances d'information ont été dispensées, en partenariat avec ERDF-GrDF et la participation de Madame Souchère, chef du Bureau d'application du droit des sols, à la DDE.

Dès lundi, nous enchaînerons avec La Direction Générale des Impôts et La Direction Générale de la Comptabilité Publique.

A la rentrée, nous aborderons les assurances des élus et des collectivités puis, en novembre, les risques majeurs.

S'agissant des assurances, je vous rappelle que nous avons négocié un contrat groupe « responsabilité civile de l'élu » avec notre partenaire Groupama.

Deuxième chantier prioritaire, la formation. Je ne rappellerai que quelques thématiques inscrites au catalogue : l'urbanisme, les marchés publics, les logiciels libres, le budget, l'eau et l'assainissement, la sécurité routière, la communication ...

Troisième chantier, être à l'écoute de nos grands interlocuteurs institutionnels pour suivre, avec attention et vigilance, l'évolution de la réorganisation des services de l'Etat sur le département.

Enfin, j'ajouterai un dernier chantier : l'appropriation, toujours plus poussée de l'organisation notre Congrès départemental.

Une année de renouvellement municipal implique toujours un Congrès particulier. Tout d'abord parce qu'il est avancé à fin juin et proposé à Grenoble.

Et surtout parce qu'il est placé sous l'égide de l'Association des Maires de France, obtenant le label « Universités des élus ».

Le format en est donc quelque peu modifié, avec, en conclusion de notre séance plénière, l'intervention de Monsieur le Président du Conseil général, la remise d'un certain nombre de médailles à des élus méritants, et le discours de clôture de Monsieur le Préfet.

Après la visite des stands, et en remplacement de notre traditionnelle table ronde, vous êtes conviés à participer à quatre ateliers : le statut de l'élu, le fonctionnement du Conseil municipal, le maire employeur, complémentarité entre commune et intercommunalité.

Ces ateliers prendront fin à 13 heures, le temps de vous permettre de déguster un apéritif sur le stand des exposants et d'être présents à 13h30 très précises pour le début du service du repas.

Mes Chers Collègues, vous commencez ce mandat pétris du plus grand des enthousiasmes, je terminerai sur un souhait ardent : que chaque année, lors de notre Congrès, vous soyez toujours aussi nombreux, et que la confrontation avec la dure réalité du quotidien n'altère jamais l'enthousiasme qui vous habite aujourd'hui.